

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 12 (1927)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraissant chaque mois. — (Abonnements : 1 fr. 50 par an.)

Rédaction et Administration (adresses, etc.):

BUREAU DE L'UNION, SAINT-GALL.

Impression et Expédition:

Imprimerie A. Bovard-Giddey, Lausanne.

Extrait du procès-verbal

de la séance commune du Comité de Direction et du Conseil de Surveillance de l'Union, le 15 mai 1927, à Einsiedeln

1^o Toutes les conditions d'admission étant remplies, les nouvelles Caisses suivantes sont admises dans l'Union :

SAINT-STEPHAN, BOLTIGEN, et DARSTETTEN dans le Simmental (Oberland-Bernois); VISPERTERMINEN, EGGERBERG, AUSSERBERG, LALDEN et FINHAUT (Valais); VICQUES, BRESSAUCOURT, COURFAIVRE (Jura-Bernois); BUUS (Bâle-Campagne); ECUVILLENES et BOTTERENS (Fribourg); ROTHENBURG (Lucerne) et SISIKON (Uri).

Après ces seize nouvelles admissions et en tenant également compte de trois fondations effectuées tout dernièrement, l'Union compte aujourd'hui 425 Caisses d'Épargne et de Crédit Mutuel affiliées.

2^o Il est procédé à l'examen de vingt demandes de crédits spéciaux, auxquels il est fait droit complètement pour la plupart, certaines cependant moyennant quelques réserves.

3^o Sur la base des bulletins d'inscription qui sont parvenus au Bureau Central, la participation s'annonce nombreuse pour l'Assemblée générale. Constatation est faite de la convocation régulière de l'Assemblée. La liste des tractanda est étudiée avec soin, et des propositions sont formulées pour la constitution du Bureau de l'Assemblée.

Unaniment, les Comités de l'Union donnent leur approbation à une proposition présentée par la Fédération des Caisses des cantons de Thurgovie, Schaffhouse et Zurich, tendant à soumettre au vote de l'Assemblée une résolution protestant contre le communiqué tendancieux publié par la presse au sujet du placement des fonds communaux auprès des Caisses Raiffeisen du canton d'Argovie.

4^o Divers rapports de révision sont mis en discussion. Des mesures d'exclusion sont envisagées contre une Caisse qui ne se conforme plus aux statuts et principes fondamentaux du système Raiffeisen.

5^o Un premier projet est déposé au sujet de la brochure qui sera publiée à l'occasion du 25^{me} Anniversaire de la fondation de l'Union. Une Commission particulière a été désignée en vue de la rédaction définitive.

Nouvelle falsification du billet de 50 francs de la Banque Nationale (mai 1927)

Les faux billets confisqués jusqu'ici portent les signatures « Hirter », « Bornhauser », « Schnyder » et le numéro 4 Y 075 904. La contrefaçon peut être qualifiée de mal réussie et les billets falsifiés sont facilement reconnaissables comme faux. Le papier est de mauvaise qualité, il est mou et peu résistant au toucher. L'ornementation du cadre, tant à l'avant qu'au revers est vague et paraît salie, en sorte que les

lignes du cadre ne peuvent être suivies à l'œil, comme c'est le cas sur le billet de bon aloi. Les autres caractéristiques du faux peuvent être résumées comme suit:

Avers : L'impression en noir de la partie supérieure, et notamment des mots « Banca Nazionale Svizzera », « Banque Nationale Suisse », est pâle et manque de netteté. La tête de femme dans le médaillon à gauche est d'une exécution grossière, elle n'est pas nette et paraît salie. Les yeux ne sont pas symétriques et donnent l'impression de loucher.

Le dessin réticulaire du fond (constitué par la répétition de l'indication « 50 Fünzig Franken » en caractères liliputiens) teinté en brun dans la partie inférieure du billet, ressort trop fortement dans la tonalité générale faible du faux. La teinte violacée-rougeâtre de la moitié supérieure du billet fait totalement défaut.

Revers : Tout le revers a l'air d'avoir été imprimé en un seul ton, d'un vert mat-foncé, tirant sur le noir; d'autres tonalités ne sont pour ainsi dire pas visibles.

Le dessin du bûcheron est également peu précis; il est même particulièrement vague dans les parties sombres. C'est ainsi que sur le billet de bon aloi, les deux pieds du bûcheron sont nettement dessinés, le soulier de gauche se détache en clair sur le pantalon noir, alors que sur le faux, ce pied gauche ne se distingue pas.

XXIV^{me} Congrès Annuel

des

**Caisses Raiffeisen suisses les 15 et 16 mai 1927
à Einsiedeln**

Enfin, pour la première fois depuis bien des années, un temps radieux a daigné marquer notre réunion annuelle. C'est sous un ciel d'un bleu de turquoise, où passe par moment seulement un nuage floconeux que nous nous achevons vers Einsiedeln, le lieu de rendez-vous. Partout dans les campagnes règne déjà une activité fiévreuse. En ce beau jour de printemps, la nature nous offre tout ce qu'elle peut présenter de plus beau: soleil radieux, végétation et floraison incomparable, enchantement de la vue sur des paysages variés et nouveaux. Comment ne pas exprimer ici, tout le plaisir et l'enthousiasme des Raiffeisenistes au cours de ce voyage à travers notre pays. S'ils ont quitté pour un jour le labour des champs ou leur occupation quotidienne, c'est qu'un autre travail important les appelle encore. La vision de l'ardeur et de l'activité dans les campagnes leur donne un enthousiasme nouveau pour la belle cause dont ils se sont fait les actifs pionniers. N'est-ce pas, en effet, travailler encore pour notre belle terre suisse, que de chercher les moyens propres à améliorer les conditions d'existence si pénible, surtout à cette époque de crise, de la classe agricole laborieuse!

C'est à Einsiedeln, le gros bourg schwytzois, situé au cœur de la Suisse, à l'intersection des hautes vallées de la Sihl et de l'Alp, qu'est dévolu cette année l'honneur de recevoir les délégués venant de tous les confins de notre pays. La Caisse locale a mis tous ses soins pour bien accueillir ses hôtes.

Le bourg d'Einsiedeln se présente sous l'aspect d'une coquette petite ville. La rue principale dans laquelle nous défilons est formée par une succession de petits et charmants hôtels et de magasins d'objets de dévotion. Tout était pavoisé. Est-ce en notre honneur?... Nous gagnons l'hôtel qui nous a été assigné; il porte l'enseigne du Capricorne, le dixième signe du zodiaque. Nous y trouvons déjà presque toute la délégation romande, et sommes ainsi de suite en pays de connaissances.

LA SOIRÉE DE RÉCEPTION.

Elle a lieu dans la grande salle, sobrement décorée, du Gesellenhaus, la « Maison des Compagnons », comme l'indique le dictionnaire. Jamais encore cette réunion qui constitue le prologue à l'assemblée générale, n'a eu une envergure semblable. Il y a au moins 400 participants. La délégation argovienne est forte de plus de 80 délégués; les Soleurois sont au nombre de 51, et les Bâlois 46. Particulièrement nombreux aussi sont les représentants de la Suisse Romande. Ils sont venus des cantons de Fribourg, Valais, Jura-Bernois et de la République et canton de Genève. Les délégués vaudois sont les plus nombreux: ils sont 33..., comme les premiers Suisses au Grütli!

Si les Confédérés alémaniques sont allés nombreux à Lausanne l'an dernier, la Suisse Romande est aujourd'hui largement représentée à Einsiedeln. Elle témoigne ainsi de façon éclatante le vif intérêt qu'elle porte à la marche de notre Association Nationale.

La Caisse d'Einsiedeln commémorait à cette occasion le 25^{me} Anniversaire de sa fondation. Un programme dans lequel alternaient des productions musicales et littéraires avait été préparé pour la soirée. Une petite pièce comique dans le patois savoureux du pays amusa grandement toute l'assemblée; les Romands la goûtèrent tout particulièrement comme... pantomime.

M. Liner, président de l'Union adresse le premier salut et souhaits de bienvenue aux délégués que M. Golay, l'actif représentant du canton de Vaud dans les Comités centraux rapporte immédiatement en français. M. Liner exprime tout le plaisir qu'il ressent à pouvoir s'adresser aux délégués au nom des Comités centraux. Il invite l'assemblée à porter sa première pensée à l'homme éminent, qui compte au nombre de ses mérites, la fondation de la première Caisse Raiffeisen Suisse existant encore aujourd'hui, à M. le curé Traber, de Bichelsée. En même temps qu'aux membres de la Caisse d'Einsiedeln il adresse un salut à tous les délégués des différentes Caisses, et particulièrement à M. Gyr, préfet, représentant les autorités de la commune et du district d'Einsiedeln, qui a bien voulu répondre à notre invitation. Une assemblée bien fréquentée, dit-il pour terminer, témoigne d'un intérêt effectif de l'amour de la chose, et crée elle-même de nouvelles forces; elle renouvelle l'enthousiasme des participants qui se réjouissent de voir un grand nombre d'hommes énergiques animés du même sentiment. Il espère que tous les délégués passeront ce soir quelques heures agréables et réconfortantes, avant le travail de demain.

M. le professeur Schwaller, de Fribourg est désigné comme major de table, aux applaudissements de l'assemblée. Sa voix de stentor couvre bientôt le bruit de la salle :

Messieurs les délégués! J'ai l'impression de venir directement de Lausanne, tellement le souvenir des journées passées sur les bords du Léman l'an dernier est encore vivant à notre mémoire. Hier, Lausanne, aujourd'hui Einsiedeln. Partout nous trouvons le même enthousiasme pour la cause Raiffeisen, le même esprit de fraternité confédérale. Il souhaite une cordiale bienvenue aux délégués venus de quinze cantons différents. Il y a même pour la première fois un délégué de l'Oberland-Bernois, cette nouvelle contrée gagnée à notre cause.

C'est ensuite M. le Dr Bölsterli, président de la Fédération des Caisses Schwytzoises qui apporte aux délégués le salut des habitants d'Einsiedeln et de la Suisse centrale. L'orateur se plaît à soulever l'harmonie qui existe entre les Caisses de l'Union, malgré les différences de langue, de religion et de conception politique. Les Caisses Raiffeisen sont un chef-d'œuvre, a dit M. le juge fédéral Strelbel, lorsqu'il était notre hôte l'an dernier à Lausanne. Il remercie les comités centraux et les délégués d'être venus dans la « Forêt Sombre », selon l'ancienne désignation d'Einsiedeln. Ce toast est traduit immédiatement en français par M. Puipe, de Sierre, le champion de la cause Raiffeisen dans le Bas-Valais.

M. Gyr, préfet à Einsiedeln apporte ensuite en quelques mots d'une brillante envolée, le salut des autorités locales. Il félicite la Caisse pour son 25^{me} Anniversaire. Si l'Œuvre Raiffeiseniste lui était jusqu'à ce jour peu connue, un coup d'œil jeté sur le dernier rapport annuel lui a permis de se rendre compte de l'envergure actuelle du mouvement. M. Gyr admire particulièrement auprès des Caisses Raiffeisen l'esprit de dévouement et de désintéressement qui les caractérise. Dans le matérialisme de l'heure présente, l'œuvre des Caisses Raiffeisen qui fortifie l'esprit d'économie et d'épargne dans les administrations communales est de la plus haute importance. M. Gyr souligne particulièrement le travail et le courage dont a dû faire preuve M. le curé Traber, pour mener son œuvre au succès, car il sait par expérience, les difficultés que rencontre toute nouvelle initiative privée. Le bel exposé de M. le préfet d'Einsiedeln recueille les applaudissements de l'assemblée.

C'est ensuite M. Heuberger, secrétaire central, qui apporte à la Caisse jubilaire les félicitations des Caisses Raiffeisen Suisses, et qui prononce le discours de circonstance. Il retrace les débuts et l'œuvre de la Caisse durant ces vingt-cinq premières années d'activité. Diverses lettres — dont il lit des fragments — qui ont été échangées au début entre le premier caissier et M. Traber, montrent qu'avant la constitution de l'Union et de la Caisse Centrale, l'administration d'une Caisse Raiffeisen n'était pas toujours facile et que les difficultés surgissaient nombreuses. Grâce à notre Association Nationale forte et indépendante, ces difficultés ont disparu aujourd'hui. La Caisse d'Einsiedeln est devenue une organisation forte qui remplit pleinement le but qu'elle s'est proposée comme le font constater particulièrement les taux avantageux appliqués. M. Heuberger termine en présentant ses vœux pour la prospérité de la Caisse durant son second quart de siècle d'activité.

Mais le temps s'écoule impitoyablement. Le major de table nous souhaite une bonne nuit et nous regagnons nos hôtels respectifs.

EXCURSION A TRAVERS LE BOURG D'EINSIEDELN

Le lendemain matin, même temps radieux! Nous faisons une courte promenade jusqu'au cimetière où une couronne avait été déposée la veille sur la tombe d'Ignas Ochser, ancien membre du Conseil de Surveillance de l'Union. A 8 heures et demie, les délégués se trouvent de nou-

veau réunis sur la grande place, devant l'église. Cette place, avec ses escaliers en amphithéâtre et ses arcades en hémicycle, ne le cède à aucune autre de ce genre en Suisse. Nous visitons tout d'abord la Basilique, chef-d'œuvre de style baroque où nous eûmes l'occasion de goûter un concert d'orgues (les orgues d'Einsiedeln comptent parmi les premières d'Europe comme puissance sonore). Ensuite, les délégués se réunissent par groupe pour la visite des différentes curiosités. Les Romands forment un groupe pour lequel M. Ketterer, instituteur, sera le plus aimable des cicerones. Nous jetons un coup d'œil dans la ferme du couvent et passons ensuite dans la « grande salle » dite des princes, où, à côté de divers tableaux de souverains, se trouve également une intéressante collection de figurines en terracotta. Puis c'est une promenade dans les couloirs, — véritables labyrinthes — du couvent. Nous passons ainsi devant les cellules des moines, dans les galeries de la Basilique. Nous continuons par la bibliothèque du monastère qui compte environ 60,000 volumes, ainsi qu'un nombre considérable d'incunables et manuscrits d'une grande ancienneté, et sortons ensuite, par l'aile nord où se trouve le collège abbatial, assimilé aux établissements de l'Etat, et qui jouit d'une grande réputation. Le couvent possède un musée très intéressant.

Puis c'est

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

A 11 heures, après le contrôle rapide des procurations, la séance est ouverte dans la grande salle du « Gesellenhaus ».

La liste de présence annonce 433 délégués, représentant 172 Caisses affiliées. C'est la première fois depuis la fondation de l'Union qu'une participation si forte peut être enregistrée.

M. le Dr Howald, collaborateur scientifique au Secrétariat Suisse des Paysans, à Brougg, nous honorait de sa présence, de même que M. Muller, directeur de la Société Fiduciaire à Zoug. Le Gouvernement schwytois ainsi que cinq Unions de Caisses Raiffeisen de l'étranger s'étaient faits excuser et nous avaient adressé leurs vœux.

M. Liner, président de l'Union, ouvre les débats en prononçant l'allocution suivante, qui est immédiatement traduite en français par M. Golay :

Joyeusement ému par le nombre imposant des participants à cette assemblée, je vous apporte le salut du Comité de direction de l'Union. En nous réunissant cette fois à Einsiedeln, nous répondons au désir des représentants de la Suisse centrale et tout spécialement à une demande de la Caisse d'Einsiedeln. C'est avec une grande satisfaction que nous nous rappelons encore notre dernière réunion, la grande et belle assemblée de Lausanne, où nous avons resserré entre Romands et Suisses allemands les liens d'amour fraternel qui unissent fidèlement tous les Suisses. Les paroles jaillies du cœur de nos amis vaudois sont pour nous inoubliables. Elles ont affermi notre conviction que, du lac de Constance au Léman et du Jura au sud des Alpes, le même amour de la Patrie nous reconforte comme une source d'eau fraîche.

Nous sommes donc aujourd'hui au cœur de la Suisse, dans le pays forestier, au berceau de notre indépendance, où un petit peuple confiant dans sa propre force et dans le secours d'En-Haut repoussa une domination étrangère en assurant au sein de l'Alpe majestueuse, la liberté à ce petit pays. Combien d'endroits des quatre pays forestiers ont été consacrés et arrosés du sang héroïque de nos aïeux ! La meilleure sauvegarde de notre liberté au dehors consiste dans notre neutralité et notre justice à l'égard des voisins et à l'intérieur, dans une sollicitude fraternelle pour tous les Confédérés, dans le respect de toute conviction honorable d'autrui, dans une meilleure collaboration, au lieu de divisions constantes entre les différents milieux écono-

miques. La raison d'être et le but des Caisses Raiffeisen sont le maintien et la défense des classes moyennes libres et indépendantes, la constitution du capital d'exploitation nécessaire à l'agriculture, à l'artisan et à la petite industrie. A celui, agriculteur ou artisan, qui n'est pas richement favorisé par la fortune, le crédit hypothécaire de premier rang ne suffit pas ; il lui faut encore le plus souvent un crédit garanti par une hypothèque de deuxième rang ou un crédit d'exploitation. Mais l'expérience démontre que les banques par actions devant distribuer des dividendes, demandent pour des prêts de ce genre un intérêt très élevé et cette pratique si commune est en contradiction avec la nécessité et avec les principes tant vantés de la solidarité. Il n'est tout simplement pas juste que l'homme déjà chargé, qui ne peut se maintenir et élever honorablement sa famille qu'avec peine, en s'imposant de grands sacrifices et maintes privations, et qui ne pourrait acquitter qu'un intérêt modéré, doivent encore payer un intérêt plus élevé que ses collègues déjà plus favorisés d'autre part.

C'est pour réparer cette injustice que Raiffeisen a fondé la première Association de Crédit Rural, puis toute une série de Caisses de Crédit Mutuel, ouvrant ainsi la première brèche dans la citadelle du capitalisme qui paraissait jusqu'alors invulnérable. C'est également grâce à son active sollicitude pour les campagnards dans la gêne que le très estimé curé Traber entreprit dans notre pays la fondation de Caisses Raiffeisen et pendant plus de dix ans, mit toutes ses forces au service de ces institutions bienfaites. Ainsi l'Union Suisse si florissante aujourd'hui, doit, en vérité, son existence à la sollicitude pour les concitoyens opprimés. Plus que jamais peut-être les besoins économiques et sociaux du temps présent exigent que tous les citoyens bien intentionnés défendent comme un précieux trésor le magnifique héritage que nous a remis l'éminent pionnier raiffeiseniste suisse, M. le curé Traber. Le devoir de tous les membres de nos Caisses est de travailler pour que le petit grain de semence devenu déjà un arbre puissant, se développe toujours plus, et porte des fruits en abondance. Chaque Caisse particulière doit collaborer de toutes ses forces à l'édifice social et s'efforcer avant tout d'abaisser autant que possible les taux d'intérêt des débiteurs chargés et de faciliter aux concitoyens de la communauté, la dure lutte pour la vie.

C'est une cause vraiment noble que servent les Caisses Raiffeisen et nous nous estimons heureux de pouvoir travailler dans ce domaine avec tant de braves gens.

L'endroit où nous sommes réunis aujourd'hui est depuis vingt-cinq ans un pays où la semence des principes Raiffeisen fructifie, un témoin du travail désintéressé, poursuivi pendant des années, pour le bien de la communauté. Merci à tous ceux qui ont contribué à fonder la Caisse d'Einsiedeln ou qui ont collaboré à son développement et se sont ainsi mis au service d'une œuvre sociale, répondant aux besoins du temps présent. Nous ne sommes pas inquiets pour l'avenir de notre peuple et de notre Patrie, si le nombre de ceux qui se soucient du bien général devient toujours plus grand, si nous nous sentons de plus en plus membres d'un même corps, comme des frères ne pouvant se passer les uns des autres.

Messieurs, soyez tous cordialement les bienvenus à cette première assemblée des Caisses Raiffeisen Suisses dans le pays des Stauffacher, au cœur de la Suisse centrale, dans ce bourg forestier d'Einsiedeln, connu dans le monde entier ! Je vous salue très honorés délégués venus de quinze cantons différents, des confins de Genève et du Valais, du Jura éloigné, du Rhône au Lac de Constance et au Rhin !

J'ai en particulier le plaisir de souhaiter la bienvenue au milieu de nous à nos très honorés invités :

M. le Dr Oscar Howald, collaborateur scientifique du Secrétariat de l'Union Suisse des Paysans, à Brougg ; M. Ed. Muller, directeur de la Société Fiduciaire et de Révision (S.A.), à Zoug.

Messieurs les délégués,

Puisse l'Assemblée de ce jour, régulièrement convoquée, contribuer à fortifier notre Union, à augmenter encore la considération dont jouissent les Caisses qui nous sont devenues si chères, à les propager et à les développer toujours plus dans les campagnes suisses !

En émettant le vœu que nos délibérations soient fruc-

tueuses, je déclare ouverte la 24^{me} Assemblée générale ordinaire de l'Union Suisse.

Il est procédé ensuite à l'élection du Bureau de l'Assemblée. Sont nommés par acclamation :

Président: M. Liner, président de l'Union Suisse.

Scrutateurs: MM. Chapuis, pasteur, Olon (Vaud); Federer, instituteur, Rorschacherberg (St-Gall); Sturny, député, St-Antoine (Fribourg); Egli, Niederhelfenschwil (St-Gall).

Traducteurs: MM. Golay, membre du Comité de direction, et Heuberger, secrétaire de l'Union.

Secrétaire: M. Ernest Bücheler, du Bureau de l'Union.

Au nom du Comité de direction de l'Union, M. le président Liner présente un rapport très étendu sur le dernier exercice, dans lequel il marque le développement constant de notre Association et l'excellente situation actuelle des Caisses Raiffeisen Suisses et de leur Centrale. Ce rapport sera publié intégralement dans le prochain numéro du « Messager ».

Le rapport habituel du Conseil de Surveillance est présenté en français et en allemand par le président, M. le professeur Schwaller, à Fribourg. Ce rapport très intéressant est lu avec une conviction qui ne tarde pas à gagner les assistants; il sera également publié dans les colonnes du « Messager ».

Le Conseil de Surveillance soumet à l'Assemblée les propositions suivantes:

1^o De délivrer comme habituellement l'intérêt maximum statutaire de 5 pour cent aux parts sociales.

2^o De verser fr. 40,000 aux fonds de réserve.

3^o D'approuver les comptes et le bilan de la Caisse Centrale pour 1926, et de donner décharge de leur gestion, avec remerciements, aux organes responsables.

La discussion est ouverte sur les deux rapports présentés.

Elle est utilisée par M. Seiler, instituteur à Oberwil, lequel comme président et au nom de la Fédération des Caisses de Bâle-Campagne, présente ses instigations au sujet de la fixation de l'ouverture de l'assemblée à une heure plus matinale, et la publication du rapport annuel avant l'Assemblée générale.

Il expose que l'Assemblée ne devrait pas être convoquée pour 11 heures seulement, mais devrait pouvoir commencer plutôt. Le temps disponible aujourd'hui est à peine suffisant pour la présentation des rapports dans les deux langues. On devrait absolument offrir aux délégués la possibilité de pouvoir discuter sur des questions d'ordre général, et de poser également des questions au sujet des points soulevés et des considérations des rapports des organes de l'Union. Il croit que de cette façon nos grands Congrès annuels pourraient être rendus plus intéressants et plus étendus encore. Les délégués en tireraient également plus d'avantages pratiques. Pour permettre une discussion fructueuse, il serait à désirer que le rapport présidentiel au moins fut soumis à l'étude des Caisses, avant l'Assemblée générale. M. Seiler estime qu'aucune autre organisation économique suisse n'oserait se borner à présenter seulement des rapports verbaux. Il croit qu'avec un peu de bonne volonté, la publication du rapport annuel de l'Union pourrait intervenir plus tôt.

M. Liner, président de l'Union prend note de cette proposition de la Fédération Bâloise dans le sens d'un « vœu », en rappelant que les objets qui ne figurent pas à l'ordre du jour ne peuvent qu'être transmis pour étude au Comité de direction de l'Union.

Répondant à l'interpellation Seiler, M. Heuberger, secrétaire de l'Union assure aux délégués que comme par le

passé, l'Union fera toujours tout ce qui est en son pouvoir pour perfectionner son organisation et favoriser ainsi les Caisses locales. L'Assemblée a été exceptionnellement fixée à 11 heures cette année, parce qu'un train susceptible d'être pris par les délégués arrivait encore à 10 heures et demie; elle avait eu lieu à 9 1/2 heures, à Lausanne, et 9 heures trois quarts à Lucerne. Le rapport annuel de l'Union ne fournit pas seulement les données concernant la Caisse Centrale, mais aussi les renseignements statistiques complets sur l'activité de toutes les Caisses. Son impression à eu lieu en juin-juillet, ces dernières années. Pour que la publication puisse intervenir avant l'Assemblée générale, il serait alors nécessaire de réviser les statuts en portant du 30 mars à fin février le délai prévu pour le dépôt par les Caisses de leurs comptes annuels. Or, nous doutons que tous nos caissiers — lesquels exercent leurs fonctions à côté de leur profession habituelle — puissent en deux mois terminer tout le travail de clôture, et faire examiner les comptes par les Comités de direction et de surveillance. Etant donné sa nature particulière et étant seule de ce genre dans notre pays, notre organisation ne peut être comparée directement aux grandes banques ou autres trusts économiques. Les Unions de Caisses Raiffeisen à l'étranger publient leurs rapports et leurs comptes beaucoup plus tard que nous. Si la présentation des comptes et rapports de gestion ne doivent plus constituer le tractandum principal de nos Assemblées annuelles, serait-il encore nécessaire de nous réunir? Des assemblées de l'envergure de nos réunions annuelles ne se prêtent pas à de longues discussions; il y a dans ce but les Assemblées des Fédérations Régionales.

M. Heuberger résume en français l'interpellation Seiler, ainsi que la réponse qu'il a lui-même présentée.

M. Seiler croit encore que ses arguments ont été insuffisamment traduits en français et en exprime ses regrets. M. Seiler spécifie particulièrement que c'est au nom de la Fédération des Caisses Bâloises qu'il a déposé sa motion et que celle-ci n'a pour seul but que de faire rendre à notre Congrès Annuel tout ce qu'il est capable de donner au point de vue de la propagande en faveur de notre mouvement. En termes assez vifs, il expose qu'il a l'impression que les délégués ne sont ici que pour écouter et pour approuver. Cette remarque complètement déplacée est immédiatement réfuté par le président Liner. Jamais encore la parole n'a été refusée à personne et la libre discussion est maintenant encore ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la votation intervient.

Les comptes et bilan de la Caisse Centrale pour 1926 sont admis à l'unanimité. Décharge est donnée aux organes administratifs et la répartition du bénéfice interviendra conformément aux propositions du Conseil de Surveillance.

En qualité de représentant de la Fédération des Caisses Raiffeisen des cantons de Thurgovie, Zurich et Schaffhouse, M. le président Schoop, de Dozwil, soulève la question des placements de fonds communaux auprès des Caisses Raiffeisen. La décision récente prise à une seule voix de majorité par le Conseil d'Etat argovien ne permet pas aux Caisses Raiffeisen de ce canton, la gérance des fonds des communes où elles exercent leur activité. Cette décision gouvernementale a plongé les Raiffeisenistes dans la consternation. Si le point de vue du gouvernement argovien venait à être accepté, il serait à craindre que des décisions semblables interviennent aussi dans d'autres cantons. Des tentatives dans ce but se sont déjà manifestées dans le canton de Thurgovie. Il faut donc lutter énergiquement

pour la sauvegarde de nos intérêts. Dans ce but, M. le président Schoop, propose à l'Assemblée, au nom de sa Fédération, la votation de la résolution suivante:

« L'Assemblée générale ordinaire de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel à laquelle assistent 433 délégués venus de tous les confins de notre pays, proteste au nom des 425 Caisses Raiffeisen Suisses et de leurs 35,000 membres, contre le communiqué tendancieux publié par la presse au sujet du placement des fonds communaux auprès des Caisses Raiffeisen du canton d'Argovie.

« L'Assemblée exprime son regret de la décision du Conseil d'Etat argovien, prise à une voix de majorité seulement, et due à une connaissance imparfaite du système Raiffeisen. Elle proteste contre ce vote de méfiance à l'égard de nos robustes institutions de crédit agricole.

« L'Assemblée des délégués espère fermement que le Grand Conseil argovien modifiera cette décision en se prononçant pour l'autorisation du placement des fonds publics auprès des Caisses Raiffeisen. Pourvues de garanties de premier choix et bénéficiant déjà d'une concession de l'Etat, ces institutions doivent être traitées sur le même pied que les autres établissements financiers, tout comme c'est le cas dans d'autres cantons ».

Cette claire et ferme résolution et manifestation de solidarité à l'égard de nos amis argoviens est acceptée avec enthousiasme.

M. Studach, à Mörschwil, dépose la proposition écrite de placer un directeur à la tête de notre Caisse Centrale, étant donné l'importance actuelle de celle-ci et le développement pris par notre organisation. Le gérant actuel prendrait donc le titre de directeur, comme les anciens statuts le prévoyaient déjà.

L'Assemblée accepte cette proposition pour la prochaine révision des statuts. Elle rend ainsi un hommage particulier à la compétence et à l'inlassable activité du titulaire du poste, M. Joseph Stadelmann, à St-Gall.

Plus personne ne demandant la parole, le président clôt les débats à 1 heure, en remerciant encore les délégués pour leur participation et le grand intérêt apporté aux délibérations. Il espère que l'année qui vient de commencer sera le digne couronnement du premier quart de siècle d'activité des Caisses Raiffeisen Suisses.

Comme un dîner en commun ne pouvait avoir lieu à défaut de locaux suffisants, les délégués prirent leurs repas dans leurs hôtels respectifs. Les Comités Centraux de l'Union et les organes directeurs de la Caisse d'Einsiedeln se réunirent à l'Hôtel Stochen, où une petite agape fut servie.

M. Liner, remercia la Caisse d'Einsiedeln, au nom des Comités de l'Union pour sa chaleureuse réception, puis M. Golay, au nom des délégués vaudois, exprima également sa satisfaction de la pleine réussite de la première réunion dans le pays des Stauffacher!

Réussie en tous points, la réunion d'Einsiedeln est une manifestation de plus de la force qui réside dans notre solide organisation sociale, grâce au bel esprit d'unité et d'harmonie qui est en elle.

Communications du Bureau de l'Union

Le rapport annuel de l'Union pour 1926 sortira de presse vers la fin du mois et sera adressé comme habituellement à tous les présidents et caissiers des Sections affiliées.

Ce rapport est une très intéressante brochure pleine de documentation, présentant l'activité de l'Union, de la Caisse Centrale et des Caisses Raiffeisen Suisses, durant l'année écoulée. Il est accompagné de statistiques illustrant le développement successif de l'Association, ainsi que d'un tableau à tous les présidents et caissiers des Sections affiliées.

Nous tenons volontiers ce rapport à la disposition des personnes qu'il pourrait intéresser.



A l'occasion d'un nouveau tirage de formulaires, nous serons en mesure de livrer aux Caisses qui en feront la demande avant le 10 JUILLET PROCHAIN, des formulaires d'obligations avec le nom de la Caisse imprimé. Une commande de 50 exemplaires, au minimum est alors nécessaire.

Nouvelles des sections

—o—

BELFAUX (Fribourg). — Le jour de l'Ascension, la Caisse Raiffeisen a fêté son vingtième anniversaire.

Une très nombreuse et brillante assistance se trouvait réunie l'après-midi, à la Salle communale de Belfaux.

M. le doyen Dubey qui participe si activement à l'administration de la Caisse jubilaire depuis sa fondation, en a fait l'historique et constate le grand bien qu'elle a réalisé dans la paroisse. Il a relevé tout particulièrement l'œuvre qu'elle a accomplie comme institution d'épargne: la Caisse compte, depuis sa fondation, 258 carnets, avec un dépôt global de fr. 585,431.

La Caisse de Belfaux a été la première fondée dans la partie romande du canton de Fribourg; elle avait débuté avec vingt membres; elle en compte aujourd'hui 96.

M. Puippe, de Sierre, membre du Conseil de Surveillance de l'Union, apporta à la Caisse, le salut de la Centrale et ses sincères félicitations. Il fit ensuite un très intéressant exposé de la question du crédit agricole au cours des âges et développa le rôle des Caisses Raiffeisen comme instrument d'épargne et de crédit rural.

M. Puippe parla également de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen, de la Caisse Centrale et donna aux sociétaires quelques sages directions.

Ensuite M. Guillaïn, le compétent et très dévoué caissier actuel de l'Association présenta à l'Assemblée certains chiffres éloquentes, marquant aussi l'activité de la Caisse durant ses premières décades. Le roulement total du 14 avril 1907 au 20 mai 1927 atteint la somme de fr. 8,261,220,65. Le bilan est arrivé à la somme de fr. 328,609,48. Le fonds de réserve atteint fr. 22,076,70. Pendant les vingt premières années, le mouvement en caisse d'épargne a été de un million 043,460,69. Cent septante-sept crédits ont été accordés, et le montant des prélèvements s'est élevé à fr. 1,280,000.

L'Assemblée eut ensuite le plaisir d'entendre M. le colonel Repond, commandant retraité de la garde suisse pontificale, président fondateur de la Caisse, qui a rappelé les difficultés du début et les préjugés qu'il eut à vaincre. Le grand avantage des Caisses Raiffeisen est de faire travailler l'argent sur place dans la paroisse même. M. Repond dit que c'est un grand honneur pour notre population de toujours trouver des hommes désintéressés pour diriger gratuitement nos institutions.

M. le conseiller d'Etat Perrier avait bien voulu honorer la réunion de sa présence. En quelques mots chaleureux, il témoigna sa sympathie pour les Caisses Raiffeisen. Par ces temps de crise, l'Etat fait beaucoup pour soulager nos campagnes. Mais le moyen le plus efficace, c'est encore les secours que les agriculteurs se donnent mutuellement, en se groupant pour résoudre leurs difficultés financières. Si les grandes banques sont nécessaires, les petites le sont aussi. Donc, il ne peut pas et il ne doit pas y avoir rivalité entr'elles, mais collaboration. La péroraison de M. le conseiller national Perrier fut vivement applaudie.

La fête se continua ensuite dans la grande salle de l'Hôtel du Mouton où une modeste collation fut servie. M. Dubey se fit l'interprète de l'Association en adressant les souhaits de bienvenue aux nombreux invités, particulièrement à M. Perrier, conseiller d'Etat, dont la présence ici est pour lui un gage de la sollicitude et de la bienveillance du Gouvernement à l'égard de nos Caisses de Crédit Rural.

M. le professeur Schwaller, de Fribourg, président du Conseil de Surveillance de l'Union, rappela ensuite la belle réunion des Caisses Raiffeisen Suisses, à Einsiedeln et fit ressortir les grands avantages que procure notre Fédération Suisse. La force des Caisses Raiffeisen Suisses est fondée

sur le contrôle, qui est rigoureux. Grâce à la Caisse Centrale, de grandes sommes d'argent arrivent dans le canton. Ceux qui propagent le bruit que les Caisses Raiffeisen soutirent de l'argent au pays parlent sans connaissance de cause. A côté des dépôts qu'une vingtaine de Caisses fribourgeoises ont faits auprès de la Caisse Centrale, une somme de quelques cent mille francs est toujours mise à la disposition des trente autres Caisses fribourgeoises qui en ont besoin.

M. le député Jaquet, de Grolley, juge de paix, exprima sa satisfaction pour les résultats moraux et matériels obtenus par les Caisses Raiffeisen et souhaita que bientôt un homme dévoué surgit comme fondateur d'une Caisse à Grolley.

Étaient présents: MM. les députés Barras, Despont et Monney; M. Quiot, syndic de Belfaux; des délégués des Caisses du décanat de Ste-Croix, etc.

Il a été donné lecture de dépêches de félicitations de l'Union Suisse; de M. Jobin, conseiller national à Porrentruy, de M. Pabbé Raemy, à Morlon, l'infatigable propagateur des Caisses Raiffeisen dans le canton.

Souhaitons que selon le vœu de M. Dubey, dans chaque paroisse du canton de Fribourg existe bientôt une Caisse Raiffeisen.

A quelles professions appartiennent les Caissiers de nos caisses Raiffeisen ?

(Suite et fin)

Les instituteurs viennent en seconde place. Par leurs études étendues, leur indépendance et leur présence constante au local de la Caisse, ils font d'excellents caissiers. Ils sont aussi fort bien placés pour répandre parmi la jeunesse l'esprit d'économie et d'épargne et préparer de bons sociétaires pour plus tard.

Les employés communaux: secrétaires municipaux, bourgeois, préposés aux poursuites, etc., sont également assez nombreux: ils sont précieux dans l'administration d'une Caisse Raiffeisen par le fait que leurs fonctions leur permettent de connaître parfaitement et de surveiller constamment la situation des débiteurs.

La quatrième place du classement est occupée par les ecclésiastiques. Leur administration, toujours inspirée du plus complet désintéressement et animée du parfait esprit chrétien d'amour du prochain, en font non seulement des caissiers parfaits, mais aussi de bons éducateurs. Ensuite viennent les employés des entreprises particulières, industrielles ou

commerciales, et les fonctionnaires des administrations fédérales ou cantonales.

Vingt-deux Caisses ont déjà des caissiers professionnels. Vu l'extension considérable que prennent certaines Sections, ce nombre s'augmentera certainement d'année en année.

Parmi les maîtres d'états, nous avons des caissiers qui sont hôteliers, boulangers, entrepreneurs, négociants. Il y a des coiffeurs, des imprimeurs, des tailleurs, des relieurs, des jardiniers, des fabricants, des horlogers, un forgeron, des charpentiers, mécaniciens, des cordonniers, un sellier, des serruriers, des fabricants de broderies.

Dix Caisses sont administrées par le gérant d'une autre association coopérative (société d'agriculture, société de consommation). Il y a aussi quatre rentiers, lesquels, après s'être retirés des affaires, continuent cependant à s'occuper de la Caisse Raiffeisen qu'ils administraient déjà autrefois, heureux de pouvoir ainsi rester en contact permanent avec la population. Trois forestiers trouvent également, entre leurs tournées dans les bois, le temps pour s'occuper de la Caisse. En outre, deux employés auprès de banques urbaines utilisent aussi une partie de leurs loisirs à la gérance de la Caisse Raiffeisen du village qu'ils habitent encore. Le sexe faible a également quatre représentants: 3 Fribourgeoises et une Thurgovienne.

La prospérité des Caisses Raiffeisen et leur développement rapide sont la preuve que leurs caissiers réunissent non seulement les capacités utiles pour une administration parfaite au point de vue comptable, mais savent également faire preuve de la compréhension et du tact nécessaires dans leurs relations avec la clientèle. Vivant lui-même la vie des milieux agricoles, le caissier raiffeiseniste connaît parfaitement le caractère et les besoins des agriculteurs, des petits artisans, et sait y adapter sa gestion.

Par leurs fonctionnements particuliers, les Caisses Raiffeisen sont non seulement un levier pour l'amélioration des pures conditions matérielles de la classe moyenne, mais aussi un grand élément d'éducation, de saine formation morale de la population rurale de notre pays.

Pensée à méditer

Le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui.

La Bruyère.

Edit. resp.: Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel (système Raiffeisen), St-Gall.

Développement des Caisses Raiffeisen Suisses — 1903-1926

Année	Nombre de Caisses	Nombre de membres	Roulement		Bilan	Carnets d'épargne	Dépôts d'épargne		Réserves
			Fr.	Fr.			Fr.	Fr.	
1903	25	1740	6,037,707.73	1,765,817.39	2323	526,953.76	10,581.39		
1904	38	2455	9,896,497.38	3,415,186.64	3878	1,368,260.—	10,053.24		
1905	49	3292	13,697,274.50	5,297,844.40	5633	2,246,882.09	41,239.15		
1906	61	4905	15,678,817.—	6,922,303.—	8192	3,071,059.60	69,658.35		
1907	74	5533	22,619,703.15	9,317,554.01	10412	4,296,578.66	98,305.03		
1908	94	6637	26,655,990.78	11,997,061.72	13483	5,488,940.72	137,322.09		
1909	108	7573	36,552,978.25	15,668,098.83	17816	7,260,667.56	187,539.56		
1910	139	9402	46,137,886.36	19,941,819.39	22337	9,239,938.07	244,442.38		
1911	154	10021	52,408,041.40	22,827,873.34	24413	10,428,555.96	301,385.26		
1912	159	10739	57,023,987.75	25,535,248.88	27214	11,574,870.05	390,293.76		
1913	166	11507	50,220,170.25	27,444,310.81	29549	12,832,339.90	474,880.74		
1914	178	12363	47,254,453.37	29,747,239.44	30901	13,918,638.08	561,643.63		
1915	183	13029	54,246,375.07	32,112,506.26	33627	15,298,354.54	661,519.97		
1916	195	13867	83,981,027.56	37,909,412.47	37817	17,780,139.73	779,175.79		
1917	208	14904	115,486,946.95	46,552,374.54	41739	21,434,105.81	927,718.27		
1918	224	16784	197,354,686.32	65,864,025.32	46247	30,237,432.57	1,125,162.58		
1919	250	18976	263,829,599.09	85,354,323.65	55265	38,643,068.96	1,418,320.10		
1920	271	21593	279,078,171.48	100,508,761.46	61725	45,155,186.63	1,732,359.54		
1921	302	24366	290,683,399.99	112,852,366.23	67185	49,602,623.77	2,136,240.25		
1922	318	26169	285,449,902.31	124,841,645.66	72721	55,143,313.58	2,621,777.53		
1923	332	27678	327,678,018.94	136,394,928.30	77030	62,800,062.60	3,079,157.05		
1924	348	29607	365,857,384.65	148,836,413.63	82596	66,945,247.11	3,593,589.99		
1925	375	31868	378,243,619.73	161,254,405.79	89170	71,292,815.75	4,144,958.92		
1926	405	34631	394,749,210.60	176,487,288.58	95185	79,272,073.92	4,711,618.37		